

# REGARDS SUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PUBLIC

Revue de l'académie d'Orléans-Tours du SNUEP / n°47

✉ [snuep.orleans-tours@orange.fr](mailto:snuep.orleans-tours@orange.fr) ☎ 02.38.37.04.20

Site 🖥 : [orleans-tours.snuep.com](http://orleans-tours.snuep.com)



F S U.

LE SEUL SYNDICAT SPECIFIQUE  
DES PLP

infos  
Orléans

Du 27 novembre au  
4 décembre 2014

je vote



**SPÉCIAL ÉLECTIONS  
PROFESSIONNELLES**

ÉDITO

Du 27 novembre au 04 décembre auront lieu les élections professionnelles où vous choisirez vos représentants syndicaux (académiques et nationaux). Le vote se fera par Internet comme en 2011 et il n'y aura qu'un tour de scrutin qui établira la représentativité des organisations syndicales et donc leur poids dans les instances où elles sont amenées à se prononcer.

L'enseignement professionnel public reste une voie de réussite pour les jeunes qui l'ont choisie. Pourtant, notre métier est régulièrement dévalorisé dans les médias par les politiques et nos conditions de travail régulièrement attaquées : mise en place du Bac Pro 3 ans, quasi généralisation du CCF, augmentation des effectifs dans les classes, autonomie des chefs d'établissement, formation des enseignants réduite à peau de chagrin.

Et ce n'est pas fini : l'austérité « justifierait » le gel prolongé du point d'indice, mais l'apprentissage, plus onéreux et moins performant, est toujours privilégié. L'objectif est désormais d'accentuer le mixage des publics et des parcours dans nos établissements.

Anticipant les effets pervers de ces contre-réformes, le SNUEP-FSU avait été le seul syndicat à s'y opposer lors des Comités Techniques Paritaires Académiques. Vous trouverez dans les pages qui suivent les informations nécessaires à la comparaison avec les autres organisations syndicales, parfois plus ambiguës dans leurs positions.

**Plus que jamais, le choix de vos représentants est vital pour la défense :**

- > des élèves qui nous sont confiés,
- > de notre statut et de nos conditions de travail,
- > de l'enseignement professionnel public et laïque.

Voter pour le SNUEP à la CAPN et CAPA et pour les listes FSU au CTA et au CTM, c'est l'assurance d'être entendu et défendu.

Cathy Lavanant & Gilles Pellegrini  
Co-secrétaires académiques

N° septembre 2014 SUP n°



Dispensé de timbrage

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Déposé le 14/11/14 - 45 PIC Loiret.

(Merci de prévenir le SNUEP si le bulletin arrive après le 18/11/2014)

Mensuel – BBV IMPRIMERIE RCS 950 455 782 00025  
Com Par Presse 0312S05437  
Directeur : Christine BLET Tel: 02 38 78 00 60  
FSU 10 rue Molière 45000 ORLEANS

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU. Conformément à la loi du 8-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU 10 rue Molière Orléans.

## sommaire

Page 1 : édit

Page 2 : Le SNUEP dans l'action

Page 3 : Vos candidats SNUEP-FSU

Page 4 : ASH / Pourquoi voter SNUEP-FSU ?

Page 5 : Pourquoi voter SNUEP-FSU ?

Page 6 : Analyse des réformes

Page 7 : Nos interventions rectorat/région

Page 8 : Qui vote ? Comment voter ?

Encart profession de foi académique SNUEP-FSU

Encart FSU élections CTA

Pour l'enseignement professionnel  
> Offensifs et engagés!

LE SEUL SYNDICAT SPÉCIFIQUE  
DES PLP

Avec le **SNUEP** et la **U.F.S.U.**

Pour l'enseignement professionnel  
**> Offensifs et engagés!**



# PROPOSONS AGISSONS



**POUR**

LA REVALORISATION DE NOTRE  
MÉTIER ET DU POUVOIR D'ACHAT  
LA SAUVEGARDE DE NOS DROITS  
ET DE NOTRE STATUT

**POUR**  
LE DÉVELOPPEMENT  
DE L'ENSEIGNEMENT  
PROFESSIONNEL PUBLIC  
ET LAÏQUE SOUS  
STATUT SCOLAIRE ET  
LA DÉFENSE DE SES  
PERSONNELS



du 27 NOVEMBRE au 4 DÉCEMBRE  
je vote

**SNUEP**  
**F.S.U.**

# Pour l'enseignement professionnel

## > Offensifs et engagés



Stéphane  
LEROY



Noël  
MERIGUET



Cathy  
LAVANANT



Gilles  
PELLEGRINI



Christophe  
MAYAM



Marylise  
BEAU



Johann  
BAZILLAIS



Catherine  
BAILLY



Patrick  
BERNARD



Renée  
OLIVIER



Alain  
FRANCOIS



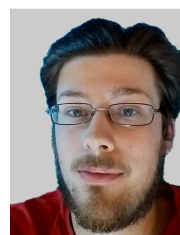
Adeline  
OUCHET



Olivier  
BAUDOIN



Maëlle  
GUYOMARD



François  
MURAIL



Corinne  
LEGUET



Olivier  
LEGUILLON



Valérie  
COUILLIN



Ludovic  
ALBERT



Sigrid  
GERARDIN

### ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS ÉLECTIONS À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADÉMIQUE DES PROFESSEURS DE LYCÉE PROFESSIONNEL

Scrutin du 27 novembre au 04 décembre 2014

LISTE PRÉSENTÉE PAR LE



10 titulaires – 10 suppléants

#### PLP Hors Classe :

1. M. LEROY Stéphane	GM MSMA	SEP du lycée A. Thierry	BLOIS	41
2. M. MERIGUET Noël	GM Construction	SEP du lycée P.E. Martin	BOURGES	18
3. Mme LAVANANT Cathy	Bio Santé environnement	LP M. Audoux	GIEN	45
4. M. PELLEGRINI Gilles	GE Électrotechnique	LP Château Blanc	CHALETTE/LOING	45

#### PLP Classe Normale :

1. M. MAYAM Christophe	Maths-Sciences Physiques	SEP du lycée E. Vaillant	VIERZON	18
2. Mme BEAU Marylise	GM Construction	SEP du lycée B. Franklin	ORLÉANS	45
3. M. BAZILLAIS Johann	Maths-Sciences Physiques	LP A. Bayet	TOURS	37
4. Mme BAILLY Catherine	Bio Santé environnement	LP F. Dolto	OLIVET	45
5. M. BERNARD Patrick	Lettres Histoire Géo	SEP du lycée H. Brisson	VIERZON	18
6. Mme OLIVIER Renée	Vente	SEGPA du collège J. Veme	BOURGES	18
7. M. FRANCOIS Alain	GI Bois	EREA E. Tabarly	CHATEAUROUX	36
8. Mme OUCHET Adeline	Bio Santé environnement	EREA E. Tabarly	CHATEAUROUX	36
9. M. BAUDOIN Olivier	Lettres Histoire Géo	LP Château Blanc	CHALETTE/LOING	45
10. Mme GUYOMARD Maëlle	E.A. Arts appliqués	LP d'Arsonval	JOUÉ LES TOURS	37
11. M. MURAIL François	Lettres Histoire Géo	LP S. Delaunay	BLOIS	41
12. Mme LEGUET Corinne	Lettres Anglais	LP E. Triolet	LUCÉ	28
13. M. LEGUILLON Olivier	GE Électrotechnique	LP J. Lurçat	FLEURY LES AUBRAIS	45
14. Mme COUILLIN Valérie	GM MSMA	LP Sully	NOGENT LE ROTROU	28
15. M. ALBERT Ludovic-Thomas	GM Construction	LP MI Leclerc	St JEAN DE LAUELLE	45
16. Mme GERARDIN Sigrid	Vente	SEP du lycée S. Monfort	LUISANT	28

# ASH

## SEGPA et EREA : la vigilance s'impose.

Le chantier SEGPA se poursuit et des discussions sont ouvertes sur l'avenir des EREA. Le SNUEP-FSU veillera à ce qu'aucune mesure ne soit dictée par l'objectif de réduction de moyens. Au contraire, il portera l'exigence de qualité, tant pour les conditions d'études des élèves que pour la qualification et les conditions de travail des personnels. Pour le SNUEP-FSU, l'amélioration du traitement de la très grande difficulté scolaire passe par une SEGPA bien identifiée, avec des moyens suffisants et fléchés, des personnels formés avec une formation reconnue, des effectifs maximum en atelier respectés, des plateaux techniques équipés et des ouvertures de CAP en LP suffisantes. **Le SNUEP-FSU appellera à une journée d'action si les élèves ne sont pas la priorité de la nouvelle circulaire ASH à venir.**

**Le SNUEP-FSU revendique**, entre autres, le développement des SEGPA avec le maintien de la formation professionnelle ; un maximum de 12 élèves par division et 6 par groupe à l'atelier, une formation pour tous les enseignants, le développement qualitatif des ULIS, la revalorisation de l'indice de sujétion spéciale, le respect du statut des PLP en SEGPA.

*Renée Olivier et Pascale Ollagnier*



### Pourquoi voter SNUEP-FSU en 2014 ?

**Parce qu'un syndicat doit se battre pour l'intérêt individuel**



#### Avancement, promotion, défense des personnels

Que vous soyez titulaires, stagiaires ou contractuel(le)s, nos commissaires paritaires défendent vos droits (avancement, promotion) et veillent à **l'équité des décisions**. Ils vous informent personnellement. Ils sont facilement joignables et disponibles pour tout renseignement et interviennent auprès du rectorat.

#### Aide aux mutations

Des réponses personnalisées à vos questions sur le mouvement inter et intra.

#### Heures d'information syndicale

Nous nous sommes déplacés dans les établissements qui le souhaitent pour animer des heures d'information syndicale.

**Nous intervenons dans votre établissement sur votre demande.**

#### Audiences région et rectorat

Nous avons épaulé de nombreux établissements dans les luttes contre les fermetures de sections motivées uniquement par des raisons budgétaires. Nous avons accompagné les délégations au rectorat et à la région. Aucun combat n'est perdu d'avance.

**Se battre ne donne pas toujours la victoire,  
Ne pas se battre assure la défaite.**

#### Nous partageons vos problèmes

Au SNUEP-FSU, tous les militants sont des PLP qui continuent d'enseigner  
**Vos préoccupations sont les leurs.**

#### Facile à joindre

Un accueil téléphonique efficace : **02 38 37 04 20**

Une boîte mail consultée tous les jours :

[snuep.orleans-tours@orange.fr](mailto:snuep.orleans-tours@orange.fr)

Des infos sur le site académique :

[orleans-tours.snuep.com](http://orleans-tours.snuep.com)

**Réponse rapide assurée !**

#### Stages de formation

Le SNUEP-FSU a organisé de nombreux stages syndicaux en 3 ans (Précarité, ASH, CA, politiques régionales, apprentissage, droits des personnels, souffrance au travail, compétences).

**Il est important que vous soyez informés.**

**S'informer, se former c'est déjà résister.**



**Du 27 novembre au 4 décembre, votez et faites voter : FSU pour les CTA et CTM ;**

**SNUEP-FSU, le syndicat spécifique des PLP, pour les CAPA et CAPN.**

## Parce qu'un syndicat doit se battre pour l'intérêt collectif

Le SNUEP de par son appartenance à la FSU, 1<sup>ère</sup> fédération de l'Éducation, a une vision d'ensemble des politiques éducatives en cours. Sa spécificité lui permet de mieux faire entendre la voix de l'enseignement professionnel dans les instances départementales, académiques, régionales et ministérielles.

S'il s'est positionné contre le CCF (*contrôle en cours de formation*), le lycée des métiers, l'introduction massive de l'apprentissage dans les établissements scolaires et le bac pro 3 ans, ce n'est pas par refus systématique ou immobilisme. Contrairement au SNPDEN-UNSA, au SNETAA et au SGEN-CFDT qui ont signé l'accord sur le bac pro 3 ans, le SNUEP-FSU a tout de suite compris l'idéologie néolibérale qui se cachait derrière ces réformes. Après les fermetures massives de sections et les suppressions de postes, l'évolution actuelle répond à des directives européennes acceptées sans débat national : individualisation de l'enseignement et de l'évaluation, responsabilisation individuelle des élèves (ce qui exonère les décideurs de leur responsabilité dans l'offre équilibrée de formation), délivrance de certifications axées sur des compétences réductrices et isolées.

Le SNUEP-FSU combat les contre-réformes qui affaiblissent l'enseignement professionnel public et réduisent les chances de celles et ceux qui en ont le plus besoin. C'est pourquoi il lutte sans relâche pour :

- > pour que soit développée une carte des formations équilibrée qui favorise l'insertion sociale et professionnelle de jeunes citoyens et non une carte régionale dans le seul intérêt à court terme des entreprises ;
- > pour que cessent les mensonges sur l'apprentissage : outre les discriminations, un taux de rupture de contrat supérieur au

au décrochage scolaire, un coût supérieur à la voie scolaire, ..., il n'a rien à voir avec le « modèle allemand » ; dans celui-ci, Etat et Länder déboursent très peu (moins de 2000 euros par apprenti contre plus de 15 000 en France !), le patronat finançant lui-même au lieu de quémander toujours plus de primes et d'exonérations... ;

- > pour empêcher le développement de parcours mixtes qui siphonneraient les élèves des LP en 1<sup>re</sup> et Terminale Bac au gré de la conjoncture économique ;
- > pour que soient préservés SEGPA et EREA ;
- > pour que soit radicalement modifié l'actuel Bac Gestion-Administration.



### À l'écoute des collègues, le SNUEP-FSU :

- > relaye en CHSCT la souffrance au travail des personnels et les dysfonctionnements d'établissements ;
- > sollicite ses adhérents sur leurs conditions de travail, sur les CCF et les PFMP, pour des pétitions,... etc.;
- > lutte pour améliorer et harmoniser les situations des non-titulaires et des stagiaires.

Les militants du SNUEP-FSU de l'académie sont également très présents dans les instances nationales du syndicat afin d'agir au plus haut niveau.

Voter SNUEP-FSU c'est aussi voter pour un syndicat qui défend fermement la laïcité et s'oppose activement à toutes formes de discriminations.

Le choix que vous ferez lors des prochaines élections est important car vous élirez, pour 4 ans, les commissaires paritaires chargés de défendre vos droits et vos intérêts dans les CAPA et CAPN. Vous renforcerez aussi leur poids en votant aux CTA et CTM.

## Ne vous trompez pas !

Du 27 novembre au 4 décembre, votez et faites voter : FSU pour les CTA et CTM ;

SNUEP-FSU, le syndicat spécifique des PLP, pour les CAPA et CAPN.

## Formation des stagiaires

Les promesses de campagne du candidat Hollande de redonner une formation aux professeurs stagiaires ont vite pris l'eau : **les 2/3 des PLP stagiaires enseignent à plein temps** et n'ont droit qu'à une aumône de quelques jours de formation. Quant aux néophytes, l'affectation, le contenu de la formation et les critères de titularisation poussent parfois à la démission.

**Le SNUEP-FSU réclame un retour au tiers-temps devant élèves et une vraie formation pour toutes et tous.**

## Contractuel-le-s

L'ouverture d'un examen professionnalisé et d'un concours exceptionnel a permis à de nombreux contractuels d'être enfin titularisés, malgré des modalités d'obtention trop diverses. Mais les mutations inacceptables qui ont parfois suivi ont alors obligé le SNUEP-FSU à intervenir.

## Statuts

**Le statut des PLP a été menacé à deux reprises** : en 2012, dans l'académie, le SNUEP-FSU a empêché, seul, l'alignement des notes administratives sur les certifiés qui aurait été lourd de conséquences. En juillet dernier, il s'est opposé à la volonté du ministère de modifier les modalités de suivi des stages avec un prof référent seul responsable.

**Au printemps, le SNUEP-FSU a aussi voté contre les décrets modificatifs** qui n'apportaient pas d'amélioration significative pour les PLP.

**La gauche de retour au pouvoir promettait une Refondation de l'École, avec notamment des créations de postes, une revalorisation de l'enseignement professionnel public et des enseignants. Qu'en est-il aujourd'hui ?**

Quelques postes ont bien été ouverts, mais la mise en place cacophonique des ESPÉ (Écoles supérieures du professorat et de l'éducation) ne permet pas toujours une formation adaptée, surtout dans les disciplines professionnelles. **Le pouvoir socialiste fait même marche arrière sur la rémunération** : il a rétabli les deux premiers échelons, pourtant supprimés par Sarkozy et, avec le gel du point d'indice, le pouvoir d'achat des enseignants continue de décrocher de celui de nos voisins européens. **En détournant les jeunes du métier d'enseignant, le gouvernement aura beau jeu de « regretter » les postes non pourvus... qui lui font faire des économies.**

**Le Bac Pro 3 ans n'est pas remis en cause.** Les négociations actuelles avancent bien peu et ne portent que sur des sujets qui ne coûtent rien : réduire le nombre d'épreuves de CCF et les PFMP, améliorer les conditions de travail les plus difficiles (Bac Pro GA,...). Mais il n'est pas question de rouvrir des CAP, ni des passerelles vers les STI.

L'objectif est même, plus clairement que jamais, d'**utiliser la formation initiale sous statut scolaire pour favoriser l'apprentissage et la formation continue.** Les campus des métiers et des qualifications visent à accélérer le mixage des publics (scolaires, apprentis, contrats de professionnalisation) pour s'adapter aux besoins immédiats des entreprises du bassin d'emploi, d'où le soutien des Régions.

Les enseignants devront alors s'adapter : annualisation, travail par compétences et micro-tâches, modularisation pour préparer à la validation d'unités « constitutives » pour des certifications à la place des diplômes.

**Le SNUEP-FSU combat ces régressions : soutenez-le.**

## Apprentissage

**Malgré une promotion incessante, l'apprentissage a reculé** ces dernières années, hormis en post-bac. La nouvelle stratégie politique est de **le développer dans les services publics et dans les LP.** Si cela ne réglera pas le problème du chômage des jeunes, ni de l'inégalité des chances, ce choix relègue la voie professionnelle sous statut scolaire en simple vivier d'une main d'œuvre « dégrossie » en Seconde puis soumise aux aléas de l'économie, surtout locale.

## BAC PRO 3 ans

Mis en place officiellement pour diminuer le nombre de jeunes sortants sans diplôme et élever le niveau de qualification, sa généralisation précipitée à partir de 2009 (contre l'avis des Inspections Générales) a révélé aux plus naïfs **son seul objectif : faire des économies.**

**Conséquences** : des sections fermées, plus de 5000 postes de PLP supprimés, un décrochage persistant (les plus fragiles sont noyés dans des Bacs pro subis à défaut de CAP à moindre effectif et plus adaptés), une baisse des résultats malgré les CCF, des épreuves peu à peu adaptées au réel niveau des élèves. Le SNUEP-FSU a toujours combattu cette réforme. Il révèle les objectifs cachés et les effets délétères pour mieux réclamer les réformes qui pourront revaloriser la voie professionnelle publique.

## CCF

Les nombreux CCF alourdissent la charge de travail, favorisent les pressions (reconvocations, notation indulgente), réduisent les heures de cours aux dépens de l'étude complète des programmes et référentiels. **Transformés en diplômes "maison", les diplômes nationaux sont dévalorisés.**

## PFMP

**Alors qu'un quasi-consensus se dégageait pour abaisser la durée des stages de 4 semaines, même dans les services du Ministère, du fait des difficultés à trouver des lieux d'accueil, de leur qualité très variable et des dérogations croissantes, le Ministre Peillon a mis son veto avant de partir...**

## Lycées des métiers et Campus des métiers

**La labellisation « lycées des métiers »** devait apporter visibilité et image d'excellence : elle **n'a fait qu'élargir la porte pour l'apprentissage et favoriser le mixage des publics et des parcours** au détriment de nos conditions de travail. Et pour mieux fusionner la formation initiale avec la formation continue, voici venu le temps des « campus des métiers et des qualifications » qui doivent placer nos établissements au service des besoins de l'entreprise.

# INTERVENTIONS DU SNUEP-FSU

2011-2014



**C.A.E.N.** Conseil Académique de l'Éducation Nationale  
**C.T.A.** Conseil Technique Académique

**Pascal FOREAU, Patrick BERNARD et Gilles PELLEGRINI**  
**Christophe MAYAM et Gilles PELLEGRINI**

*Débattent de la politique du rectorat et argumentent sur leurs propositions.  
Discutent des modifications de structures et des moyens alloués aux établissements.  
Défendent le statut et les droits des PLP.*

**C.H.S.C.T.A. et D** Comités d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail Académique et Départementaux

**Pascale OLLAGNIER, Cathy LAVANANT**  
**Christophe MAYAM, Stéphane LEROY, Olivier BAUDOIN, Patrick BERNARD.**

*Veillent à ce que les règles soient appliquées.  
Se battent notamment pour un meilleur suivi médical des personnels et l'amélioration de leurs conditions de travail.*

**C.A.P.A.** Commission Administrative Paritaire Académique

Le SNUEP est représenté par 6 commissaires paritaires :  
**Christophe MAYAM, Johann BAZILLAIS, Cyril CAMUS, Marylise BEAU, Stéphane LEROY et Patrick BERNARD.**

*Ils défendent vos droits à muter et à être promus, prennent en compte votre situation individuelle et veillent à la transparence et à l'équité des débats.  
(liste des candidats : page 2)*

**EN VOTANT**



**du 27 novembre au 4 décembre 2014, vous renforcerez notre poids dans ces instances**

**C.A.C.F.O.C.** Conseil Académique Consultatif de la Formation Continue

**Stéphane LEROY et Gilles PELLEGRINI**  
*Ils défendent les enseignants intervenant dans la formation continue des adultes.*



Région Centre

**GT C.C.R.E.F.P.** Commission Consultative Régionale de l'Enseignement et de la Formation Professionnelle

**GT C.P.R.D.F.P.** Contrat de Plan Régional de la Formation Professionnelle

**Patrick BERNARD, Cathy LAVANANT, Stéphane LEROY, Christophe MAYAM et Gilles PELLEGRINI**

*Défendent la spécificité des LP.  
**La FSU est la seule à avoir refusé de signer le CPRDFP qui prônait le développement du lycée des métiers et de l'apprentissage.***



Le **SNUEP** est le **syndicat** spécifique de l'enseignement professionnel de la **FSU**.  
Nous avons su faire partager notre vision de l'enseignement professionnel public et laïque à la FSU, première fédération de l'Éducation, qui met ses moyens à notre disposition.  
Elle nous permet d'être présents dans toutes les instances rectorales et régionales concernant la formation professionnelle, ce qui n'est pas le cas des autres organisations syndicales.

*Face aux attaques répétées contre le service public d'enseignement professionnel, le **SNUEP-FSU** a été **le seul syndicat** à s'opposer à l'implantation de sections d'apprentissage en LP et au développement des lycées des métiers ou à la réforme du bac pro 3 ans, lors des instances académiques et des nombreuses réunions avec la région. Il a également été **le seul à défendre le statut des PLP** attaqué à travers la tentative de modification de la note administrative des PLP.*

**Le SNETAA, le SNPDEN-UNSA et le SGEN-CFDT ont donné leur accord sur le bac pro 3 ans.**

*D'autres organisations syndicales sont très discrètes sur la question de l'apprentissage ; il est vrai que les confédérations auxquelles elles appartiennent syndiquent également les apprentis.*

**Le SGEN-CFDT ou le SE-UNSA se sont déclarés favorables à l'implantation de sections d'apprentissage en LP et au développement des lycées des métiers.**

**Le SNUEP-FSU, syndicat spécifique des PLP a toujours tenu le même discours en affirmant son attachement au service public et laïque d'enseignement professionnel dans l'intérêt des élèves et des personnels et est déterminé à combattre tout ce qui pourrait le mettre en danger.**

# VOTE ÉLECTRONIQUE : MODE D'EMPLOI

## POURQUOI VOTER ?

Les prochaines élections professionnelles se dérouleront **du 27 novembre au 4 décembre 2014**. Le vote se fera **par internet comme en 2011**. Il n'y a qu'**un seul tour de scrutin**.

Vous voterez pour vos représentants aux commissions administratives paritaires nationale (CAPN) et académique (CAPA) ou à la commission consultative paritaire (CCP) si vous êtes contractuel-le-s, mais aussi pour vos représentants aux comités techniques ministériel (CTM) et académique (CTA).

La représentativité des organisations syndicales (moyens qui leur sont attribués) se fera sur le résultat des votes aux CTM et CTA.

## QUI VOTE ?

Les **contractuel-le-s** en CDI ou en CDD depuis au moins deux mois à la date du 27 novembre 2014 et pour une durée minimale de six mois. Les agents non-titulaires doivent de plus être en fonction, en congé rémunéré ou en congé parental.

**3 votes** : **CCP** (commission consultative paritaire), **CTA** (comité technique académique) et **CTM** (comité technique ministériel)

Les **fonctionnaires stagiaires** en position d'activité ou de congé parental

**2 votes** : **CTA** et **CTM**

Les **fonctionnaires titulaires** en position d'activité (inclus donc le temps partiel, le congé de maladie, le congé longue maladie, le congé longue durée, les congés maternité ou paternité, pour adoption, de formation professionnelle, pour formation syndicale, d'accompagnement d'une personne en fin de vie ou de présence parentale ainsi que le congé administratif) ou en position de congé parental

**4 votes** : **CTA**, **CTM**, **CAPA** (commission administrative paritaire académique) et **CAPN** (commission administrative paritaire ministérielle)

Qui vote pour quelles instances ?

	CTM	CAPN	CTA	CAPA	CCP
TITULAIRES					
NON-TITULAIRES					
STAGIAIRES					

## COMMENT VOTER ?

### VOTE EN 4 ÉTAPES

Dès le **22 septembre**  
Création de  
l'espace électeur et du  
**MOT DE PASSE ELECTEUR**  
(à conserver)  
<http://www.education.gouv.fr/electionspro2014>

Du **15 au 27 octobre 12 h**  
Vérification de  
l'inscription sur les  
listes électorales  
pour chaque scrutin  
Contestation si besoin  
Via l'espace électeur

Du **4 au 12 novembre**  
Réception de  
l'**IDENTIFIANT** de vote  
en établissement  
ou par voie postale ou  
mél dans certains cas  
(congés divers etc...)

Du **27 novembre au**  
**4 décembre 2014**

je vote 



et/ou



### ATTENTION !

Si vous n'obtenez pas le  
reçu de vote, il faut voter  
à nouveau

Du **27 novembre 10 h**  
Au **4 décembre 17 h**  
**VOTE**

Accès à la plateforme de  
vote avec l'**IDENTIFIANT**  
et le **MOT DE PASSE**  
**ELECTEUR**

Pour l'enseignement professionnel  
➤ Offensifs et engagés!